

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger Fr. 26.-
Chèques postaux II c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

La note économique du mois

L'intervention de l'Etat dans l'économie

Des articles fort intéressants ont paru récemment dans ce journal apportant des opinions diverses sur les formes de l'économie et l'intervention de l'Etat.

Cette dernière a été analysée par les économistes de tous les temps, ce qui a donné lieu à de véritables écoles dans le développement de la pensée économique. Elle se pose à propos de la production des biens, comme à propos de leur circulation, de leur répartition et de leur consommation.

L'intervention de l'Etat dans l'économie met fatalement en opposition les intérêts privés et l'intérêt général.

Les économistes libéraux résolvent le problème en affirmant que sous un régime de liberté, les individus font des efforts pour améliorer leur situation, assurant du même coup, le progrès d'une nation vers la prospérité et la richesse. Ils admettent que le libre jeu des intérêts particuliers satisfait à l'intérêt général, parce qu'il y a harmonie entre eux. Au sujet de cette théorie, il est intéressant de constater que l'intervention de l'Etat a toujours été le plus marqué dans les périodes les plus difficiles, c'est-à-dire précisément celles durant lesquelles, l'harmonie n'existait plus entre les différents intérêts.

Pour admettre l'harmonie entre les intérêts particuliers, il faut tout d'abord admettre l'unité de vues en ce qui concerne l'existence et la prospérité de la génération présente et le développement des générations futures. Autrement dit, il se peut que des intérêts immédiats, même convergents, ne puissent satisfaire à l'intérêt général, pour l'avenir. Par exemple, l'intérêt immédiat des consommateurs est de pouvoir acheter aux meilleures conditions. L'intérêt général, au contraire, réclamera de la part de ces mêmes consommateurs, des sacrifices par l'acceptation des droits de douane qui feront monter les prix, mais qui sauvegarderont la viabilité d'une industrie nationale.

Le professeur Reboud donne la définition suivante de l'économie dirigée : « C'est un système économique dans lequel les pouvoirs publics interviennent pour discipliner et ordonner une ou plusieurs branches de la production et pour corriger les mouvements naturels des prix, par des mesures tendant, soit à provoquer leur hausse ou leur baisse, soit au contraire, à les stabiliser ».

Mais, l'on peut immédiatement ajouter que le rôle de l'Etat peut s'exercer soit en sa qualité de législateur, soit en qualité d'entrepreneur.

Lorsqu'il intervient comme législateur, il peut s'arrêter à des dispositions générales et élémentaires consistant par exemple, à régler les rapports d'honnêteté indispensables entre acheteurs et vendeurs.

Il peut aller plus loin et régler les formes de la production et de la distribution, lorsque par exemple, il édicte des prescriptions au sujet des cartels et des trusts. Ce rôle de législateur peut être plus ou moins puis-

Par Jean ACTIS

sant et efficace, suivant qu'il s'exerce directement, ou avec collaboration du citoyen, en un mot, suivant le système politique.

L'on peut également admettre que l'Etat intervienne comme législateur, lorsqu'il encourage des initiatives privées, non seulement en les protégeant, mais en les subsidiant.

L'Etat peut enfin intervenir dans l'économie en qualité d'entrepreneur, lorsqu'il s'occupe directement de la distribution de certains biens ou services. Cette fonction de l'Etat est plus ou moins développée suivant les pays, elle peut se manifester par l'organisation souhaitée ou la nationalisation imposée. Elle s'applique à des activités lucratives (par exemple, en Suisse, l'Entreprise fédérale des PTT) et aussi il faut bien le dire, à des buts non lucratifs destinés au bien général, mais auxquels, aucun particulier ne s'intéresserait, faute du mobile « bénéfice ». Enfin, l'Etat peut intervenir comme partenaire avec des privés.

Il faut bien constater que l'intérêt particulier a et restera toujours, quel que soit le degré de perfectibilité de l'homme, le moteur le plus puissant pour le développement de l'économie. Pour s'en convaincre, il suffit de constater ce qui se passe dans certains pays qui ont introduit le système du collectivisme. Par la prime, la citation, le grade, toutes choses s'adressant et profitant à l'individu, l'on remplace le stimulant constitué dans les systèmes individualistes, par le résultat direct et personnel.

(suite en page 4)

A Lausanne la Coupe suisse



Le lundi de Pâques, Lausanne-Sports a gagné la finale de la Coupe Suisse en battant au cours des prolongations Bellinzona par 4-0. - Notre photo montre une parade du gardien tessinois Rossini devant Roger Vonlanthen.

Vous m'en direz tant !

Tout de même, on a de la peine à s'y retrouver.

Un tueur qui abat quelqu'un, dans un moment d'inspiration personnelle est un criminel, mais s'il accomplit le même geste en bon serviteur d'une organisation, il devient un patriote.

Même observation pour un individu qui cambriole une banque : Il peut être un gangster ou un idéaliste, selon les circonstances.

De même, il y a des plastiques qui sont de grands sentimentaux si c'est une foi qui les anime, ou de petits voyous si c'est un besoin de détruire.

Quant aux généraux et aux colonels, s'ils agissent en tant que chefs d'armée

ou de chefs de bande, ils passent ou pour des héros ou pour des malfaiteurs.

Tout cela prête à confusions et ces gens qui font de l'attentat, du hold-up ou de l'assassinat, leur travail, soit qu'ils donnent des ordres ou qu'ils se bornent à exécuter les ordres qu'ils reçoivent, ont leurs partisans et leurs détracteurs également passionnés.

J'ai rencontré, dernièrement, par hasard, quelques-uns de leurs admirateurs et j'ai été frappé de leur aveuglement mystique.

Si vous relevez certains actes déshonorants, ils les déplorent avec vous, mais ils les expliquent à leur façon :

L'explosion d'un véhicule piégé à Isy-les-Moulineaux qui fit d'innocentes victimes, parmi lesquelles des jeunes filles ?

C'est un coup perpétré par le Gouvernement pour déconsidérer l'O.A.S.

Inutile de leur apporter le démenti de la simple raison, en leur exposant qu'une manœuvre aussi machiavélique aurait ses délateurs, ils font de leur chose absurde un acte de foi.

L'horrible tuerie de malades dans une clinique ?

Il est le fait d'individus tarés qui ont agi, par vengeance, et non point en service commandé.

Et ainsi de suite.

L'exécution de tel magistrat ou de tel avocat, en pleine rue ou en plein bureau ? Oui, c'est vrai, mais ces personnalités mettaient en péril d'autres vies.

Et les personnes qui nous tiennent ces discours ne sont pas, comme on pourrait l'imaginer, des personnes inquiétantes.

Eh non, elles mènent une vie bourgeoise et rangée, au milieu de leurs enfants.

Elles arrangent les événements, au gré de leurs convictions, et ont beau jeu de nier le mobile de tel meurtre, ou de justifier celui de tel autre, étant bien évident qu'à la faveur de l'anarchie un individu peut agir pour son compte personnel, et passer pour exécuteur dévoué.

Au degré de passion il n'y a pas de discussion possible.

Vous parlez à des croyants ou à des incroyants, envoûtés par une mystique et qui prennent leurs rêves pour des réalités.

C'est, je dois le dire, assez effrayant, car à ce degré d'aveuglement, les mots sont sans effet sur le bouillonnement des sentiments.

A. M.

La civilisation de la vigne et du vin

Les peuples de la mythologie adorèrent les dieux qu'ils considéraient comme les créateurs du vin. Ainsi, la Crète l'attribuait à Saturne, les Indes et plus tard Rome à Bacchus, l'Egypte à Osiris, l'Espagne au roi Geryon. Des dieux de l'Olympe, Bacchus gagna la partie, car il eut plus de temples et de disciples que tous les autres dieux réunis et nous nous y attarderons. Au Musée du Vatican, à Rome, il existe une statue qui le représente : jeune, gracieux, couronné de pampres et portant à la main gauche une merveilleuse grappe de raisins. Je l' imagine incarnant un brillant personnage conquérant de l'Inde et marchant jusqu'à l'Occident pour y semer la vigne et la civilisation.

Bacchus ne s'attarde pas. Il passe par l'Asie Mineure, les îles de la Méditerranée, la Grèce, la Sicile, l'Italie. Avec les raisins, naissent les arts : la poésie, la peinture, la sculpture, la musique... La vigne fixe ses pampres sur les collines d'Athènes, de Rome, de Florence, de Paris...

Le progrès naissait avec la vigne comme si le vin excitait la vitalité des nations. Brillat Savarin, un gastronome, disait : « dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es », tandis que Babrius, un aénologue aragonais, affirmait : « dis-moi ce que tu bois, je te dirai qui tu es ». Et si le péché du genre humain est l'indolence, selon Zimmermann : « La force et l'énergie de l'homme augmentent sous l'action du vin ».

(Suite page 4)

Agriculture et Marché Commun

Le 15 décembre 1961, sur mandat du Conseil fédéral, le président de la Confédération suisse a adressé au président de la Communauté économique européenne (CEE) une lettre dans laquelle il demandait que s'ouvrent des négociations en vue de l'adhésion de la Suisse au Marché commun en qualité de membre associé. Pour des motifs d'ordre économique et politique, une adhésion à titre de membre à part entière n'entre pas en considération pour notre pays. Les autres Etats neutres membres de l'Association européenne de libre échange (A.E.L.E.), c'est-à-dire l'Autriche et la Suède, ont également formulé semblable demande. Quant à la Grande-Bretagne et au Danemark, ils ont demandé à être admis dans la CEE comme membres à part entière. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, les pourparlers en vue de son admission ont débuté ; mais il semble que ces négociations rencontrent certaines difficultés.

L'association de notre pays est encore loin d'être chose faite ; elle nécessite tout d'abord des négociations. Il s'agira à ce propos de surmonter maints obstacles de nature générale. Il faudra en premier lieu régler la question de notre neutralité, problème qui revêt pour nous une importance

fondamentale. De même, lors des négociations, nos autorités n'entendront assurément pas qu'il soit porté atteinte au principe de notre souveraineté. A ce propos, se posera aussi la question du maintien de notre démocratie directe. Devront également être réglées les questions concernant le libre passage de la main-d'œuvre, l'harmonisation de la politique sociale, la circulation des capitaux, les cartels. On s'attachera à conclure avec la CEE un accord n'impliquant pas notre participation au tarif douanier commun, une solution différente n'étant guère compatible avec notre statut de neutralité. Il sera toutefois bien difficile de limiter une adaptation de nos droits de douane à ceux de la CEE. Ces quelques exemples montrent que la liste des problèmes généraux auxquels les prochaines négociations avec la CEE devront apporter une solution est longue. Or, les prises de contact et les discussions actuelles sur le plan international permettent malheureusement de constater que pour le moment les représentants de la CEE ne font pas preuve de beaucoup de compréhension à l'égard de la situation particulière de notre pays.

Et qu'en sera-t-il de l'agriculture, se demandent maints paysans ? Dans toutes les

discussions qui ont actuellement lieu dans notre pays au sujet des revendications paysannes, il est constamment fait allusion à la CEE. Les discussions menées à l'intérieur de cette organisation, qui ont porté ces dernières semaines sur la forme de la politique agricole commune montrent que même entre les membres actuels de la CEE, les idées, sur le plan de l'application, n'ont guère trouvé jusqu'ici de dénominateur commun. Personne encore ne sait de quelle manière sera réglée la question de l'agriculture lors des négociations menées avec la Suisse. Avant toutefois que l'on sache si une large association européenne imposera à notre agriculture de nouvelles charges, il serait très hasardeux d'affirmer que la création d'un marché européen ne donnera à nos paysans capables et progressistes aucune raison d'être pessimistes.

Assurément, les conditions techniques et professionnelles nécessaires pour soutenir une concurrence acérée ne sont pas plus mauvaises dans notre pays que dans les autres Etats. Cependant, même associées à l'ardeur au travail, elles ne sont pas seules déterminantes pour assurer l'existence de nos agriculteurs ; sinon, la

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

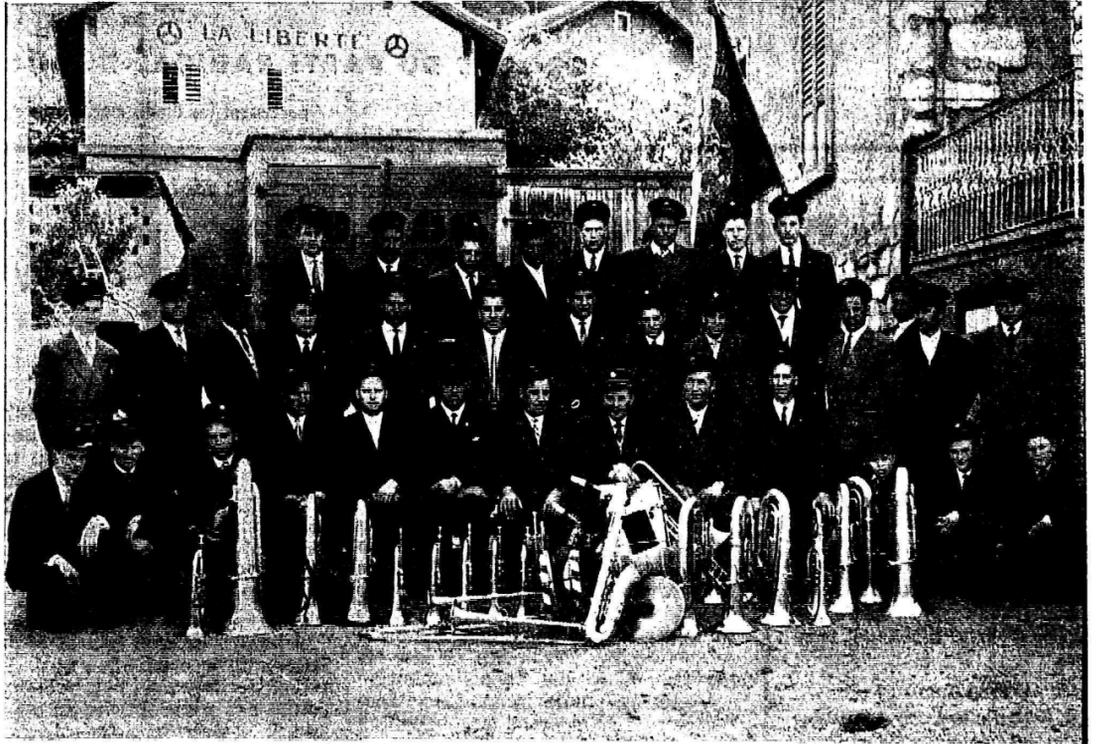
Brillante première martigneraise du City-Circus

Hier s'est installé sur le pré Ganoz le City-Circus, ce cirque romand qui nous arrivait précédé d'une excellente réputation et qui avait fait salle comble, à Montthey, pour sa première étape dans notre canton. On a pu constater que ce City-Circus était vraiment un grand cirque. Tant par l'ampleur de sa tente à quatre mâts en ligne, par la valeur de sa ménagerie où l'on peut notamment admirer un tigre de Sibérie et cet étrange singe portant un cœur rouge vif sur sa poitrine, que par le magnifique programme du spectacle qui a attiré, pour la première, un nombreux public. Pendant plus de 3 tours d'horloge, les spectateurs ravis ont pu, en effet, applaudir des numéros de grande classe, à commencer par la présentation du groupe mixte de fauves par le dompteur russe Matrosow et la témérité rare d'Henri Dantès qui se livre à la merci des lions en se couchant sous eux. Les trois cascadeurs comiques, les charmantes danseuses sur fil de fer qui réussissent, dans cette position peu confortable, à nous offrir un twist endiablé et des grands écarts impeccables, les femmes trapézistes, dont l'une réussit un numéro unique au monde, Johnny Gray, l'extraor-

inaire acrobate sur vélo, les équilibristes sur piédestal et la parade romaine, avec des athlètes qui présentent un remarquable numéro de plastique et de force, furent autant de moments passionnants de cette merveilleuse soirée. La grande finale, constituée par une pantomime féerique sur un thème ayant pour cadre l'Inde des nababs, est un charmant prétexte à la présentation de la parade des éléphants, du tableau du cheval blessé et d'un généreux déploiement de couleurs et de lumières. Sans oublier la voix du ténor Raoul Valmont et la grâce des danseuses du ballet.

En résumé, City-Circus nous offre un spectacle digne en tous points de la grande tradition du cirque avec ses clowns, ses chevaux — très bien présentés par Emilien Bouglione — et ses numéros musicaux (celui des cloches de Corneville a plu particulièrement), auxquels s'ajoutent harmonieusement des attractions de grande valeur et des tableaux de charme bien réglés. Le public valaisan aura l'occasion d'applaudir City-Circus ce soir encore à Martigny, puis le 26 à Sierre, du 27 au 29 à Sion et le 30 et le 1er mai à Brigue.

Inauguration des uniformes de la « Liberté » fanfare radicale du district de Sierre



Le courage a toujours été une des vertus de la Fanfare radicale du district de Sierre, dont on a pu dire que le nom sonnait haut et clair: « La Liberté ».

Cette sympathique société qui en 1959 fêtait ses 25 ans d'existence, puisque

fondée en 1934, après un palmarès tout à fait à son honneur, va - dimanche 29 avril - dans la simplicité, mais dans l'amitié, tourner à nouveau une page heureuse de son histoire, celle d'inaugurer les nouveaux uniformes que la société a décidé d'acquérir.

N'hésitant pas devant de gros sacrifices financiers — et il n'est certainement pas trop tard pour rappeler à tous ceux qui pourraient le faire, que leur appui sera toujours le bienvenu et qu'il portera une preuve réconfortante de la solidarité radicale de tous — la société va pouvoir, entourée de nombreuses fanfares, défiler dans les rues de Grône pavisées pour la circonstance et présenter au cours de l'après-midi un concert qui sera des plus appréciés.

Il n'y a pas de doute que lorsque M. Rudaz devait diriger les premiers éléments de la société, suivi peu après par des musiciens de valeur qui ont nom Félix Véronèse, Maurice Rouiller, Marius Pagliotti, Camille Labie, Adolphe Roh, puis plus près de nous: Paul Benet, personne ne se doutait que, sous l'experte baguette de Cécil Rudaz, talentueux musicien, dynamique et enthousiaste, la fanfare la « Liberté », avant son trentième anniversaire, allait à nouveau se manifester de la façon la plus heureuse.

Sous la présidence de M. Martial Bruttin qui depuis 1959 suit cette destinée de la « Liberté », lequel a succédé à M. Lucien Torrent, ancien président du parti radical de Grône et ancien président de la « Liberté », président du comité d'organisation, tous se sont efforcés non seulement d'assurer la vitalité de la « Liberté » par une présence assidue à toutes les manifestations politiques, à toutes les manifestations de musique du canton, mais surtout ont tenu à ce que cette société puisse continuer à apporter ses notes gaies et harmonieuses avec un certain appareil bienvenu que les nouveaux uniformes vont lui conférer.

Aux belles pages d'histoire que cette société a déjà inscrites celle du 29 avril sera la concrétisation des efforts de chacun et de tous. Puissent tous les radicaux valaisans, puissent tous les amis de la musique entourer cette sympathique fanfare, en ce dimanche de fin avril que nous souhaitons ensoleillé.

Vers un brillant succès

Il n'y a pas de doute que le comité d'organisation qui s'occupe de la journée d'inauguration des uniformes de la fanfare la « Liberté » à Grône, a bien fait les choses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la participation annoncée, pour se rendre compte que cette manifestation, placée sous le signe de la musique et de la sympathie politique, va rencontrer une large audience dans le canton.

Les corps de musique qui accompagneront la fanfare la « Liberté » ce jour-là et qui se sont déjà annoncés, sont:

- l'ancienne « Cécilia » de Chermignon;
- les « Enfants des 2 Républiques de Saint-Gingolph »;
- l'« Echo du Mont-Noble » de Nax;
- l'« Avenir » de Champlan-Grimisuat;
- la « Concordia » de Nendaz;
- la « Liberté » de Fully;
- la « Concordia », de Saxon;
- l'« Helvétia » d'Ardon;
- l'« Union » de Vétroz.

Cette phalange de musiciens va faire résonner les rues de Grône des échos les plus joyeux et les uniformes seyants adoptés par les musiciens de la « Liberté » vont jeter une note claire dans un dimanche que chacun souhaite ensoleillé.

Le comité d'organisation poursuit inlassablement sa tâche pour recueillir les fonds nécessaires pour le paiement des costumes et c'est avec enthousiasme qu'il recherche la somme indispensable à la réalisation d'un but extrêmement judicieux pour tous les amis de la fanfare la « Liberté ».

Dimanche 29 avril 1962, dès 13 heures, nombreux seront ceux qui, à Grône, suivront les musiques annoncées et grossiront ainsi les rangs des amis de la « Liberté » pour lui apporter le juste hommage qu'elle mérite d'avoir su aller de l'avant, prenant ainsi une place bienvenue dans le sein des fanfares valaisannes.

Concert

Programme du concert donné samedi soir, dès 20 heures précises, par la fanfare « La Liberté » de Grône, à l'occasion de l'inauguration de ses costumes, en la salle du Collège, sous la direction de M. Cécil Rudaz:

1. Frei Alpenland, marche (V. A. Bar)
2. Présentation de la Société - 3. Bienvenue à Rances, marche (D. Ronget)
4. Happy Time, suite en 4 numéros (G. Bædijn) - 5. Sérénade tunisienne (Janin Jaubert) - 6. Erato, marche (Joh. C. de Wit) - 7. Canyon passage, ouverture (L. Tarver) - 8. Festklang, valse - 9. Tænniger fantasia (E. Mathieu) - 10. En liberté, marche (Cori).

Nul doute que ce programme attirera tous les amis de « La Liberté » qui tiendront à apporter leur appui à la société. Après le concert: Bal, avec l'orchestre Jo Perrier.

Samedi, vernissage à la Petite Galerie

La Petite Galerie de Martigny annonce pour le 28 avril à 17 h, le vernissage du peintre suisse Samuel Melchert, paysagiste puissant, consacré par plusieurs expositions à Genève, Bâle et Milan, qui se présente pour la première fois en Valais. La réputation de Samuel Melchert n'est plus à créer. Ses œuvres intéresseront tous les fervents de peinture de la région de Martigny. Du 28 avril au 13 mai, chacun tiendra à mieux connaître ce talent de notre pays, puisque le peintre habite à Sierre.

Ski-Club

Dimanche 29 avril: Course à la Gemmi: Inscriptions et renseignements à l'Office du tourisme jusqu'au 25 courant.

Les 12 et 13 mai: Course au Jungfrauoch. - Inscriptions et renseignements à l'Office du tourisme jusqu'au 5 mai. (Peaux de phoque indispensables).

Assemblée bourgeoise

L'assemblée bourgeoise de Martigny-Ville est convoquée

le vendredi 27 avril 1962, à 20 heures 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant:

- 1) Lecture des comptes 1961;
- 2) Ratification d'une vente d'une parcelle bourgeoise à M. Edouard Biolaz, à Charrat.

A cette occasion, M. le président Closuit présentera un rapport sur la gestion de la Bourgeoisie.

Les citoyens bourgeois pourront également admirer la collection des gravures anciennes acquises par la bourgeoisie et seront invités à trinquer le verre de l'amitié.

CAS et OJ

(Groupe de Martigny)

A l'occasion de l'assemblée de printemps de la section Monte-Rosa le dimanche 6 mai, à Saas-Fée, une course est prévue au Mt. Moro.

Réunion des participants le vendredi 27 à la Brasserie Kluser, à 20 heures 30.

« Les vieux Prés »

Arts et lettres présentera mardi 1er mai au Casino Etoile l'œuvre puissante de J.-Paul Zimmermann, « Les vieux Prés », mise en scène par Charles Apothéloz et interprétée par la troupe du Théâtre municipal de Lausanne. C'est un drame de notre terre, le drame de ceux qui luttent pour elle avec amour et sacrifice malgré la haine.

La location est ouverte à la papeterie Dupuis, av. de la Gare, tél. 6 11 36. Prix des places: 3,50, 5,—, 7,—.

Mauvaise chute

Un habitant de Saxon, M. J. Barman, cheminait à Martigny quand, par suite d'un faux pas, il tomba sur la chaussée. Il fut relevé et soigné pour une fracture du crâne.

MARTIGNY-BOURG

Convocation assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée le mercredi 25 avril 1962, à 20 heures 30, à la Grande Salle communale avec l'ordre du jour suivant:

- 1) Lecture des comptes 1961;
- 2) Modification de l'art. 24 du Règlement communal des constructions;
- 3) Emoluments de chancellerie.

LEYTRON

Macabre découverte

On a retrouvé dans un torrent de la région, le corps de M. Germain Chatrian, 42 ans, qui avait disparu de son domicile depuis le 16 avril. Le malheureux semble avoir fait une chute. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

CHARRAT

Assemblée des « Amis tireurs »

Les membres de cette société sont convoqués pour le vendredi 27 avril à 20 h, à la salle de gymnastique, en assemblée extraordinaire. Une importante décision relative à l'avenir de la société sera prise. Les militaires astreints aux tirs obligatoires sont instamment priés de répondre à cette convocation.

SAILLON

Concert de l'« Helvétienne »

Dimanche 29 avril, la société de musique l'Helvétienne donnera, sous la direction de M. Roland Roduit, son traditionnel concert annuel. Le programme est le suivant:

1. Tellensöhne, marche W. Jecker
2. Les Cancanières, polka Delhaye
3. König Drosselbart, ouv. Koester
4. Allégo militaire, marche
5. Wiener Burger, valse Ziehrer-Mol
6. Don Pasquale, ouv. Donizetti
7. Wiegenlied, berceuse Leroy
8. Aurora, marche Langel

La soirée continuera par un bal sous la conduite de l'excellent orchestre Burki.

FULLY

Assemblée générale de la JR

Les membres et sympathisants de la JR de Fully sont convoqués en assemblée générale qui aura lieu au Cercle radical démocratique le samedi 28 avril à 20 h, 30 avec l'ordre du jour suivant:

1. lecture du protocole; 2. lecture des comptes; 3. rapport présidentiel; 4. nominations statutaires; 5. divers; 6. collation.

Votre comité compte sur une nombreuse participation qui sera un précieux encouragement. Il va sans dire que les membres plus anciens du parti sont aussi cordialement invités. Le comité

DE LA BISE...

Mon cœur

Mon cœur et moi
N'avons pas de secret.
On se dit tout.
Il me répond de suite.
Premier émoi,
Du souvenir Preflet
De ce grand jour,
La Communion bénite.
Bat! mon cœur, bat!

Mon cœur et moi
Sommes de grands amis.
Quand je chante,
Il chantonne en écho.
Allant au bois
En bonne compagnie,
Toutes en bande
Eveillons les oiseaux.
Chante! mon cœur, chante!

Mon cœur et moi
En un pas cadencé,
D'un air joyeux,
Dansons jusqu'au matin.
Un, deux et trois,
Il fait si bon danser,
C'est merveilleux!
Que la danse soit sans fin!
Danse! mon cœur, danse!

Mon cœur et moi
Un beau jour, affolés,
Sentimes un « toc »,
L'amour était entré.
C'est lui le Roi.
Il est si doux d'aimer!
Affolant choc
Dans les bras de l'aimé.
Aime! mon cœur, aime!

Mon cœur et moi
Arons bu le calice
Jusqu'à la lie.
Adieu, beaux rêves d'amour!
Les larmes, ma foi!
Coulent sur ces délices
Qui ont menti.
Où est le mot toujours?
Pleure! mon cœur, pleure!

Mon cœur et moi,
Fini le grand chagrin!
C'est le printemps,
Le nouveau messenger.
Salut à toi!
Ton sourire est divin
Et triomphant.
Il nous dit d'espérer.
Espère! mon cœur, espère!

Mon cœur et moi,
Vous en souvenez-vous?
Joies, rêves, tristesses,
Où sont les neiges d'antan?
N'est pas à soi
Le temps; c'est un remous.
La seule richesse:
La joie, qu'elle dure toujours!
Souviens-toi, mon cœur!

Chambre à coucher

classique - élégante
en beau noyer



Au prix de:

Fr. 1890.-

SOCIÉTÉ DES HOTELS ET BAINS
LOÈCHE-LES-BAINS
1411 m
Valais Suisse

Vacances saines

Bains promenades détente

6 HOTELS 390 LITS
Pour tous renseignements s'adresser à la direction
A. WILLI-JOBIN Tél. (027) 541 65

Ayez l'assurance d'être bien assuré!

HELVETIA INCENDIE SAINT-GALL

Migraines: **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré



**Préservez
la qualité
de vos récoltes**

contre la tavelure des pommiers, poiriers, la maladie criblée des abricotiers, pêchers, cerisiers et pruniers

traitez au **Pomarsol**, fongicide organique, anticryptogamique d'élite renommé pour son efficacité contre la tavelure. Inoffensif pour les abeilles, le **Pomarsol** est indispensable à la protection des variétés sensibles au cuivre et au soufre, idéal dans les vergers mixtes car il ne provoque pas de brûlures.
Dosage facile : 1 kg. pour 500 l. Cartons pratiques de 5, 10, ou 25 boîtes à 1 kg., au même prix que les anciens sacs.

Premier traitement postfloral combiné :
Pomarsol contre la tavelure, la maladie criblée + **Systox** contre les araignées rouges, pucerons et hoplocampes.

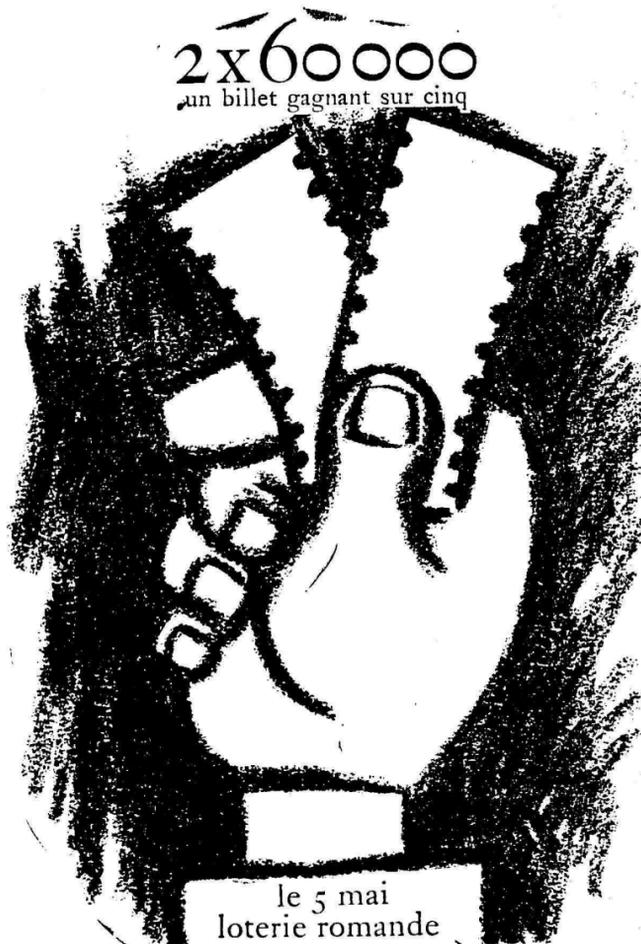
Traitements d'été ou tardifs combinés :
Pomarsol contre la tavelure, la maladie criblée + **Gusathion PM** contre le carpocapse, autres chenilles, pucerons et araignées rouges.

Le fongicide de sécurité pour toutes variétés

POMARSOL



Conseils gratuits : Agrochimie S. A., Berne - Case postale Transit - ☎ (031) 2 58 40



2x60000
un billet gagnant sur cinq

le 5 mai
loterie romande

SION La Planta - Ch. post. II c 1800

BOSCH

vous présente sa machine à laver automatique ultra-moderne à 4 intensités de lavage. Lave 5 kg de linge sec - montée sur roulettes.

Fr. 1875,- seulement
ou Fr. 61,50 par mois

DÉMONSTRATION PERMANENTE
chez

R. Nicolas

Av. Tourbillon 43, Sion

PRÊTS

sur voitures et camions

- Remboursements mensuels
- Mensualités payées par l'assurance en cas de maladie ou d'accidents
- Mensualités supprimées en cas de décès
- Casco avec franchise compris dans les mensualités

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT S. A.

Rue de la Dixence - SION
Tél. (027) 2 35 03

On cherche à Sion, pour entrée immédiate

personne

sachant cuire, pour ménage de 5 personnes. Salaire mensuel de Fr. 250,- / 300,-.
Faire offres écrites s/chiffre P 6469 S à Publicitas Sion.

PUBLICITAS, succursale de Sion
engagerait

apprenti de commerce

ayant de bonnes aptitudes scolaires.

Entrée à convenir.

Faire offres manuscrites à Publicitas Sion, Avenue du Midi 8, Sion.

SCHINDLER

Nous cherchons de jeunes mécaniciens ou mécaniciens-électriciens désirant être formés comme

monteurs d'ascenseurs

Une intéressante situation d'avenir est offerte aux candidats consciencieux et capables. Semaine de 5 jours.

Prière de faire les offres de service à Ascenseurs et Moteurs SCHINDLER S. A., Rue Argand, 3 - GENÈVE.

6209



ELNA

M. WITSCHARD
MARTIGNY-VILLE

P. Burgener

Médecin-dentiste
SION

de retour

IVRE...

De quelle façon un alcoolisé...
ceste complet de l'avenir,
vous indiquent notre prosp. gra'l
Engag. discret. Tel. 072/5 22 58
Sarona-Laboratoires, Sulgen/TG

Peugeot 203

A vendre 1 Peugeot 203, 1955, intérieur cuir, toit ouvrant. Voiture très propre et en parfait état de marche. Prix: Fr. 1800.

Garage Lugon, Ardon.
Tél. (027) 4 12 50.

MARTIGNY - EXCURSIONS R. Métral

Bât. Régence - Rue du Grand Verger
Tél. (026) 6 10 71 et 6 19 07

CARS PULLMAN
TOUT CONFORT

Agence de voyages

Organisations de voyages toutes directions.

Suisse et étranger.

Prix spéciaux pour classes, contemporains, écoles et sociétés.

Devis sans engagement.

Magasin spécialisé de la place de Sion, demande

vendeuse

expérimentée.

Faire offre par écrit, sous chiffre P 70-19 à Publicitas Sion.

SPORTIFS !

abonnez-vous au „Confédéré“

La grêle n'attend pas que vos cultures soient assurées

Renouvelez maintenant votre assurance

Société suisse d'assurance contre la grêle

Organol

fongicide organique de l'arboriculteur

Contre la tavelure, la rouille du prunier et la maladie criblée des abricotiers et cerisiers. S'emploie sur toutes les variétés.

Siegfried S.A., Zofingue

GRÔNE

Dimanche
29 avril 1962

Inauguration des uniformes

de la Fanfare „La Liberté“

Participation: 10 CORPS DE MUSIQUE
CORTÈGE ★ CANTINE ★ TOMBOLA

Grand BAL

Samedi 28
Dimanche 29

SALLE DE
GYMNASTIQUE

DISTRICT DE SION

SION

Accident mortel sur un chantier

Une entreprise de la place est actuellement attachée à la perforation du rocher sous Valère afin d'y placer un transformateur. Ce travail est très délicat et dangereux. Hier, un accident mortel devait s'y dérouler. Un saisonnier italien, M. Francesco Liuzi, né en 1923 et père de 3 enfants, fut surpris par la rupture d'un bloc qui heurta le bas de son échelle et le précipita dans le vide d'une hauteur de plus de 5 mètres. Le malheureux s'écrasa sur les rochers. Transporté d'urgence à l'hôpital, il devait toutefois succomber des suites de ses blessures.

A l'Institut de Commerce :

Concours de sténographie

En même temps que les examens du diplôme, un concours de sténographie a eu lieu à l'Institut de Commerce de Sion, vendredi 13 avril. Ce concours était organisé par l'Association internationale de sténographie « Aimé Paris ». M. le Dr Louis de Riedmatten, greffier du tribunal de Sion et M. l'abbé Putalaz ont été désignés par le comité central pour surveiller la bonne marche du concours.

PALMARÈS

Vitesse 120 syllabes - Note 1 : Marie-Claire Ballifard, Luigina Martinato, Andrée Pillet, Marie-José Mouthon, Alexis May, Marie-José Troillet. Note 2 : Jeanine Seewer, Béatrice Veuthey, Ma-

rie-Germaine Zufferey, Simone Métrailler, Rita Lœtscher, Pierrette Borel, Jeanine Coquoz, Danièle Lugon, Joseph Butzberger. - Note 3 : Anne-Marie Bonvin, Marianne Contat.

Vitesse 108 syllabes - Note 1 : Odette Mudry, Lily Torrent, Marie-Thérèse Fournier, Yvonne Michelet, Elisabeth Vernay, Noëlle Michelet, Marie Dayer, Michel Varone. - Note 2 : Josiane Charbonnet, Jeanine Esseiva, Rita Mabilard, Marie-Claude Martin, Bernard Michaud, Marie-José Produit, Laurette Jacquemet, Jean-Pierre Favre, Madeleine Mathis, Régine Salamin, Raymonde Burki, Anne-Marie Fauth, Odile George, Jocelyne Garny, Régina Chevrier, Yvette Germanier, Denise Mariéthoz, Madeleine Roth, Liliane Buchard, Daniel Emery, Suzanne Torrent, Huguette Mermoud, Hélène Pont. - Note 3 : Hubert Genoud, Lucie Favre, Odile Fournier, Joséphine Millius, Rinaldo Fuchs, Vital Prox, Josette Tschopp, Rose-Marie Magarotto.

Vitesse 100 syllabes - Note 2 : Suzanne Imhof. - Note 3 : Diane Lerjen, Hans Albrecht, Hugo Niederberger, Thérèse Jager, Odette Karlen.

La sténographie est non seulement une technique indispensable aux employés de commerce par la concentration qu'elle exige, elle aide à l'acquisition de la maîtrise de soi et, par conséquent au développement de la personnalité. Aux jeunes lauréats toutes nos félicitations. Le jury était composé de M. Henri Fragnière, juge cantonal, M. le Dr. Maurice Bovier, et M. René Pellet, professeur à l'Institut international à Montana. Les nouveaux cours commencent le jeudi 3 mai.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'Institut de Commerce, Dr Alexandre Thélér, tél. (027) 2 23 83.

GYMNASTIQUE

La préparation de la Fête cantonale de Monthey

Dans le cadre de la préparation technique de cette importante manifestation quadriennale, les gyms individuels dans les trois spécialités — artistiques, athlétiques et nationaux — se retrouveront dimanche 6 mai à Sierre et Chippis pour le cours cantonal de l'ACVG. Tout d'abord nos magnésiens se sont donné rendez-vous à Chippis sous la direction de Tony Kalbermatten, chef technique des artistiques assisté d'Alfred Elsig de Naters et Jean-Louis Borella de Sion. Au programme le travail aux 5 engins traditionnels et les exercices à mains libres. Les athlètes et les nationaux iront à Sierre respectivement sous la direction de Roger Viotti de Naters et Jean-Marie Guex de Martigny-Ville pour les premiers nommés et de Joseph Hildbrand de Viège et Béat Troger de Gampel pour les seconds. Dans ces deux spécialités, le travail à toutes les branches de la Fête de Monthey est inscrit au programme. Ces cours qui remportent chaque année un grand succès revêtiront cette année un caractère spécial du fait de la fête cantonale. Notons que ces cours seront inspectés par Jules Landry, chef technique de l'ACVG et qu'ils complèteront pour le challenge « Propagande 62 ».

La Société Valaisanne de Bienfaisance de Genève

Lors de la dernière assemblée générale elle a renouvelé son comité de la façon suivante pour l'année 1962 :

Président M. Lucien Bressoud, Ch. de Poussy 9, Vernier; vice-présidents, Xavier Deslarzes, Jérémie Rey; secrétaires, Mme Paule Volken, M. Henri Rausis; trésorier Fernand Lattion; enquêteur Charles Sermier; membres adjoints, Lucien Fardel, Jean Bayard, J. von Schallen, Georges Besse, Miles Mathilde Stockalper et Bernadette Bonvin.

M. Bressoud, président, se déclara satisfait de l'action humanitaire de la « Bienfaisance valaisanne de Genève » durant l'année écoulée. Notre société a dû intervenir pour aider 12 familles valaisannes dans le besoin. Nous avons également participé aux frais de séjour à la montagne et à la mer de 13 enfants valaisans malades, et rendu visite à l'asile des vieillards de « Val Fleuri » où nous avons remis un petit cadeau à chacun des 15 compatriotes qui y sont hospitalisés.

M. Bressoud releva que cette aide matérielle a été possible grâce aux gestes généreux de l'Etat du Valais et de nombreuses communes valaisannes, ainsi que des membres de la colonie valaisanne de Genève.

Au nom du comité, le président adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui, par leurs subsides ou leurs dons, ou par leur activité, permettent à la « Bienfaisance de Genève » de continuer son œuvre d'entraide envers nos compatriotes dans le besoin.

L'intervention de l'Etat dans l'économie

(Suite de la 1re page)

Il est donc difficile de tirer une limite fixe au-delà de laquelle, l'Etat ne devrait pas intervenir.

Cournot, dans sa « Théorie des richesses », écrit : « Il y a impossibilité de définir l'optimum, aussi bien au point de vue de la production, qu'au point de vue de la distribution des richesses ».

L'on peut admettre que l'intervention de l'Etat, en tant qu'entrepreneur, doit se limiter aux services d'intérêt général, que le privé ne pourrait assumer sans risquer de mettre en péril la distribution normale de ces services. Pour ces « services publics », l'Etat perçoit des contributions directes ou indirectes.

En tant que législateur, l'Etat intervient suivant les nécessités qui sont changeantes. C'est surtout dans ce domaine qu'il est difficile de fixer une limite. Ce que l'on doit souhaiter, c'est que l'intervention de l'Etat ne se fasse que lorsque l'initiative privée s'avère insuffisante. Jean Actis.

FOOTBALL

Les juniors valaisans battus en finale de la Coupe

En ouverture de la grande finale de la Coupe suisse opposant Lausanne-Sp. à Bellinzona, notre équipe cantonale de juniors affrontait pour la Coupe l'équipe de Suisse orientale. Nous pouvions former les plus légitimes espoirs sur le succès de nos jeunes qui sont parvenus à éliminer tous leurs adversaires dans cette compétition. Hélas ! La seule défaite subie fut celle du lundi de Pâques ! Après un début fracassant, nos jeunes se laissèrent manœuvrer et encaissèrent deux buts. Cette défaite n'enlève rien au mérite de notre équipe juniors et de ses remarquables dirigeants à qui nous adressons nos plus vives félicitations.

Agriculture et Marché Commun

(Suite de la 1re page)

situation serait déjà améliorée.

D'autre part, la libéralisation progressive des échanges commerciaux et le relâchement des réglementations régissant l'importation sur le plan agricole dès 1948 dans le cadre de l'OECE ont soumis nombre d'exploitations à une concurrence accrue. Ces dernières années, nos agriculteurs ont dans une large mesure rationalisé leurs entreprises et amélioré leurs productions, fait qui n'a malheureusement retenu l'attention des autres secteurs économiques et des consommateurs. Certes, d'importantes améliorations peuvent encore être réalisées; cependant, il convient de ne pas perdre de vue que l'accroissement de la productivité et la rationalisation n'en ont pas moins des limites.

Il est tout à fait normal qu'aussi longtemps qu'une plus grande clarté n'aura pas été faite sur le point des efforts d'intégration, l'agriculture doit faire preuve d'une certaine réserve. Une telle attitude est d'autant plus justifiée que la paysan-

†

Madame Marguerite PAYN-PUIPPE et ses enfants Henri et Maurice, à Saxon; Monsieur et Madame Michel PAYN-PERRIER et leurs enfants Philippe, Simon et Martine, à Saxon; Monsieur et Madame PAYN-MEICHTRY et leur fils Hugo, à Genève; Monsieur et Madame Marcel PAYN-PELLISSIER et leur fille Myriame, à Genève; Monsieur et Madame Jean PAYN-ROSSET et leurs enfants Jean-Marc et Pierre, à Sion; Monsieur et Madame RUEGG-PAYN, aux Valettes; Monsieur et Madame Cyprien BOURGEOIS-PAYN, leurs enfants et petits-enfants, à Boverrier et Genève; Madame veuve Joseph PAYN et sa fille, à Bresses et Genève; Madame veuve Pierre PUIPPE, ses enfants et petits-enfants, aux Valettes; Monsieur et Madame Michel PUIPPE, à Lausanne; Monsieur et Madame NOTARI-PAYN et leurs enfants, à Cully; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean PAYN

maitre boulanger-pâtisier

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, le 23 avril 1962, dans sa 64me année, à l'hôpital cantonal de Genève, muni des secours de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Boverrier, le jeudi 26 avril, à 10 h. 15.

Domicile mortuaire: chez M. H. RUEGG-PAYN, Les Valettes.

Prière de ne pas faire de visite. Cet avis tient lieu de faire part.

nerie a sans doute encore une tâche importante à accomplir sur le plan de la politique nationale. R. H.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mercredi 25 avril

7 00 En ouvrant l'œil - 7 15 Informations - 7 20 Sourions à la vie - 7 55 Bulletin routier - 11 00 Orchestre - 11 40 Chansons et musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 30 Le rail, la route, les ailes - 12 45 Informations - 12 55 D'une gravure à l'autre - 13 40 Piano. 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Musique légère - 16 40 L'heure des enfants - 17 40 Symphonie en la majeur (Mozart) - 17 55 Le Troubadour du XXe siècle: Gérard Souzay - 18 15 Nouvelles du monde chrétien - 18 30 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Impromptu musical - 20 00 Questionnez, on vous répondra - 20 20 Qu'allons-nous écouter ce soir - 20 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Tribune internationale des journalistes - 22 55 Et si l'on dansait maintenant - 23 15 Hymne national.

Jeudi 26 avril

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 55 Bulletin routier. 11 00 Concert - 12 00 Divertissement musical - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Le Ranch des Grands-Verts - 13 05 Disc-O-Matic. 13 40 Du film à l'opéra - 16 00 Entretien. 16 20 La vie culturelle en Italie - 16 25 Bol d'airs et de chansons - 17 00 Radio-Jeunesse - 17 35 Piano - 18 00 L'information médicale - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Soufflons un peu - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Echec et mat - 20 20 Discoparade - 21 00 Festival à Salzbourg - 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Araignée du soir - 23 15 Hymne national.

Vendredi 27 avril

7 00 Réveil en musique - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 25 Rythmes et chansons - 7 55 Bulletin routier - 8 00 L'Université radiophonique - 9 00 Musique ancienne - 9 15 La fuite à Varennes - 9 45 Orchestre: La belle au bois dormant (Tchaïkovsky) 10 45 Le guitariste Narciso Yepes - 11 00 Quatuor et Scherzetto (Henri Gagnebin) 11 15 Violon: Appassionato (Josef Suk) et Danse hongroise No 17 (Brahms-Kreisler) - 11 30 Visages d'autrefois. 11 35 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Memento sportif - 12 45 Informations - 12 55 Quelques minutes avec... - 13 00 Trois fois trois - 13 30 Orchestre - 14 15 La fuite à Varennes. 14 45 Festival d'Aldeburgh - 16 00 Le

rendez-vous des isolés - 16 20 L'éventail - 17 15 L'art vocal italien - 18 20 La marche des idées - 18 30 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Impromptu musical - 20 00 Concours de musique légère - 20 35 Entretien: Ernest Ansermet - 21 05 Ça, c'est radical - 21 25 Ignacio et Bolivar, de Louis Gaulis. 22 30 Informations - 22 35 Opéra contemporain - 23 15 Hymne national.

Télévision

Jeudi

17 30 L'heure des enfants - 20 00 Téléjournal - 20 15 Film: Attachez vos ceintures - 20 40 Film: L'impasse des deux anges - 22 10 Dernières informations - 22 15 Téléjournal.

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour. 20 30 Le système Ribadier, 3 actes de Georges Feydeau - 22 00 Soir-information - 22 35 Téléjournal.

Cours des billets

Franc français	86,50	-	89,50
Dollar USA	4,32	-	4,35
Livre sterling	12,12	-	12,32
Lire italienne	0,68½	-	0,71
Mark allemand	107,-	-	109,50
Franc belge	8,55	-	8,80
Pesetas	7,10	-	7,40

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Ce soir mercredi: Moderato cantabile, avec Jeanne Moreau et Jean-Paul Belmondo. - Dès jeudi 26: Mirage de la vie, avec Lana Turner, John Gavin et la chanteuse de spirituals Mahalia Jackson.

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi: De l'enfer à l'éternité, interprété par Jeffrey Hunter, Vic Damone, Patricia Owens, Sessue Hayakawa, etc.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 25: Les pirates de la Côte, avec Lex Barker et Estella Blain. - Dès vendredi 27: Le tigre de Bengale, avec Debra Paget et Paul Hubschmid.

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 26: Les pirates de la Côte, une aventure extraordinaire. - Dès vendredi 27: Ceux de Cordura, avec Gary Cooper, Rita Hayworth, Van Heflin et Tab Hunter. En cinémascope et couleurs.

TROUSSEAUX



Confection Dames
Av. de la Gare - SION

LIVRETS DE FÊTE

Livraison rapide
et soignée
chez

MONTFORT
MARTIGNY

Pommes de terre

Semenceaux:

printaniers, mi-printaniers tardifs

et de consommation

Maillard et fils, fruits, Martigny-Ville.
Tél. (026) 6 11 88.

AUTOS

OCCASIONS

1 VW luxe	1959
1 Opel Record	1957
1 Peugeot 203	1955
1 Fiat 1100	1962

Garage Lugon, Ardon.
Tél. (027) 4 12 50.

A vendre

180 pommiers

de 2 ans (variété Cloche).

A la même adresse on achèterait une

POMPE À SULFATER pour AGRICULTURE

S'adresser à Georgy Caron-Giroud, Fully.

A vendre un

poulailler

démontable, à l'état de neuf.

Tél. (026) 6 31 34.

INSTITUT DE COMMERCE

de Sion

9, rue du Vieux Collège

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois - Formation de sténo-dactylographes - Prépare aux examens d'admission PTT et CFF

Nouveaux cours

3 mai

Sections pour débutants et élèves avancés

Diplômes :

de commerce, de sténo et de langues
Professeurs avec grades universitaires
Demandez le programme d'études à la

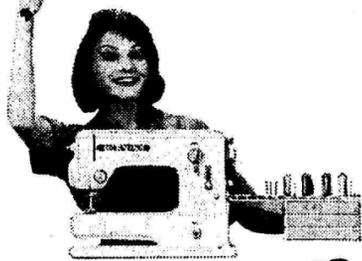
Direction :

Dr Alexandre THELER
professeur diplôméTéléphone (027) 2 23 84 Ecole
2 14 84 Privé

Maison de Martigny, cherche

**CHAUFFEUR-
LIVREUR**(permis pour poids lourds pas nécessaire)
Date d'entrée à convenir.

Ecrire s chiffre P 90554 S à Publicitas Sion.

BERNINA
pas moins
chère

mais meilleure

* Zigzag Bernina Original
à commande autoguidée* Fixation de pied brevetée,
blocage d'un seul geste* Coffret à accessoires fixé à la
machine* Dispositif automatique pour
broderies, boutonnières, sans
changement de cames**BERNINA**

R. WARIDEL - MARTIGNY

Av. Grand-St-Bernard - Tél. 026 / 6 19 20

CONSTANTIN FILS S. A.

R. des Remparts - SION - Tél. 027 / 2 13 07

Magasin de la place de Sion
demande**vendeuse**

éventuellement débutante.

Faire offres sous chiffre P 70-20 S à Publici-
las Sion.Nous cherchons pour saison du 15 juillet au
15 septembre**une jeune fille ou
une dame**éventuellement à la demi journée, comme aide
(chambres et buanderie), et
pour juillet et août**un garçon**
(dès 14 ans)comme aide (Camping et Station benzine), pou-
vant dormir chez ses parents.
S'adresser à Touring Motel Mon Moulin, Charrat.
Tél. (026) 6 33 24.**CITY CIRCUS**

CIRQUE SUISSE ROMAND

MARTIGNY, mardi 24 et mercredi 25 avril ;
SIERRE, jeudi 26 avril ;
SION, vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 avril.
Matinée à 15 heures, soirée à 20 heures 30 précises.

DIRECTION ERNEST VINCENT - GENÈVE

présente dans son nouveau et immense chapiteau à quatre mats en ligne
Pour la première fois en Suisse, le plus grand spectacle de cirque du monde
Avec la prestigieuse féerie hindoue du**Cirque d'Hiver de Paris***La Perle du Bengale*Avec une pléiade d'artistes de cinéma, de théâtre, de Music-hall et de cirque
ses grands ballets - 500 costumes - des décors éblouissants - des chevauchées
fantastiques - des combats d'un réalisme saisissant, plus vivant que le cinéma,
plus réel que le théâtre.**C'EST UNE PRODUCTION BOUGLIONE**

Un nom que la presse, la télévision, la radio ont rendu CÉLÈBRE DANS LE MONDE

Une véritable tour de Babel d'artistes où
se retrouvent tous les pays du monde.

— Salle chauffée —

UNE CURIOSITÉ :

Ce cirque moderne est transporté par
30 trains routiers s'étalant sur 2 km.ERNEST VINCENT s'est assuré l'exclusi-
vité des grands numéros de fauves et du**parc zoologique BOUGLIONE**un des plus importants voyageant en Eu-
rope. Ce zoo est ouvert au public toute
la journée.PUBLIC : Utilisez tous les moyens de
locomotion pour assister à ce spectacle
qui vous restera gravé dans la mémoire
à tout jamais.

Location des places : A la caisse du cirque (ouverte toute la journée).

En complément à ce prodigieux spectacle :

- 25 attractions inédites recherchées dans les cinq parties du monde.
- Le Bal des éléphants.
- Henri Dantès le dompteur qui fait frémir les foules avec ses lions.
- La gloire des grands cirques russes, le dompteur Michel Matrozoff dans sa présentation de tous les fauves réunis « La paix dans la jungle ».
- Bouglione Junior dans une reconstitution des courses romaines « La volonté humaine défiant les lois de la nature ».
- Les jeux du Far West, avec les cow-boys et les indiens.
- Les femmes volantes à la coupole du cirque.
- Les acrobates.
- Les trapézistes.
- Les clowns les plus réputés.
- Les funambules.
- Les chiens et chimpanzés écuyers.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Les Hoirs de feu Marguerite PONT, veuve de Robert — née VOLLUZ — de son vivant à Charrat, exposeront en vente par voie d'enchères publiques

Lundi 30 avril 1962

à 20 heures

au Café de la Poste à Charrat

tous les immeubles à nature d'habitations, vignes, champs et prairies, sis sur terre de Charrat.

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Arthur Bender, notaire,
Martigny-Ville.**CARTEL ROMAND D'HYGIÈNE****SOCIALE ET MORALE**

26 avril 1962, à 15 heures

Grande salle de l'Hôtel de Ville
MARTIGNYConférence de M. le Dr Alfred BADER,
de Ste Croix, intitulée**La mère et son enfant
dans le monde industriel**

suivie d'une discussion

— Invitation cordiale à tous —

Nouveau en Suisse

GRO-GREENMéthode Campbell's
Made in U.S.A.

20 — 30 — 10

- Fumure complète et équilibrée par aspersion sur la feuille.
- Prévient carences et chloroses de toutes vos plantes.
- Augmente le rendement, assure une meilleure qualité, lutte contre la coulure et l'alternance dans vos cultures.

Agent exclusif :

DROGUERIE A. JORDAN

Sommet rue du Rhône, Sion, tél. (027) 2 20 83

CinémaMercredi 25 - (18 ans révo-
lus) - Dernière séance du
grand film français :**MODERATO CANTABILE**Dès jeudi 26 - (16 ans révo-
lus) - Une histoire boulever-
sante :**MIRAGE DE LA VIE**

avec Lana Turner et J. Gavin.

Dès ce soir mercredi - (18 a.
révolus) - Les exploits authen-
tiques d'un G. I. :**DE L'ENFER A L'ÉTERNITÉ**

Une œuvre violente... dure...

Mercredi 25 - (16 ans révo-
lus) - Des aventures, de l'ac-
tion :**LES PIRATES DE LA COTE**Dès vendredi 27 - (16 ans ré-
volus) - Une suite d'aventures
extraordinaires :**LE TIGRE DU BENGAL**Jeudi 26 - (16 ans révolus).
Un film de cape et d'épée :**LES PIRATES DE LA COTE**Dès vendredi 27 - (16 ans ré-
volus) - Un grand film d'aven-
tures :**CEUX DE CORDURA**Jeudi 26 avril, 20 h. 30 - De
grandes vedettes : James Ste-
wart, Audie Murphy dans :**LE SURVIVANT
DES MONTS LOINTAINS**Un grand western en couleurs
et cinémascope. (Dès 16 ans
révolus).**ETOILE**
Martigny**CORSO**
Martigny

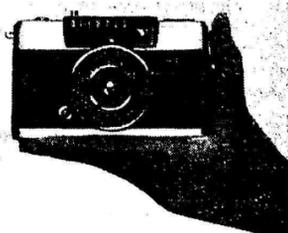
6 16 22

CINE
MICHEL
Fally**REX**
Saxon

Tél. 6 31 66

CINEMA
Ardon**DOCTEUR
LÉON DE PREUX**Chirurgien F. M. H.
SION**absent**Reprendra ses consultations
le 1er mai 1962**DOCTEUR
GILLIOZ**

MARTIGNY

de retour

Photographiez sans problèmes! grâce à

L'OLYMPUS - PENentièrement automatique. Pas plus
grand qu'un paquet de cigarettes.**Photo
Michel Darbellay**

Martigny-Ville

Place Centrale

Grand choix dans toutes les marques
photo, cinéma, projections.

Les limites de l'intervention de l'Etat

Mort de M. Edy Bridy



Nous avons relaté dans notre dernier numéro le drame dont fut victime le douanier Edy Bridy qui resta enseveli plus de seize heures sous une avalanche à Bourg-Saint-Pierre. Le malheureux qui fut hospitalisé à Martigny devait décéder dans la journée de Pâques, victime d'une embolie. Nous présentons à la famille dans la peine nos sincères condoléances.

Routes fermées samedi et dimanche

Le Département de justice et police du canton du Valais, d'entente avec le Département des travaux publics, communique qu'à l'occasion des courses cyclistes Genève - Sion et Sion - Evolène, les 28 et 29 avril 1962, les routes ci-après seront fermées à toute circulation dans les deux sens :

1. la route de la Rasse (Saint-Maurice-Epinassey-Eviouaz) le 28 avril 1962 de 16 h. 15 à 17 h. 15
2. la route Sierre-Corin-bifurcation Olon-Chermignon, le 29 avril de 9 h. 15 à 10 h. 15.

Afin d'éviter tout accident, le public est instamment prié de se conformer aux directives de police et aux ordres des agents de la circulation.

Tirs obligatoires

Les tirs militaires obligatoires débuteront samedi prochain et se dérouleront de la façon suivante :

- Samedi 28 avril de 13 h. 30 à 17 h. 30 et dimanche 29 avril de 7 h. 30 à 11 h. 30 pour les lettres de A à M et Ravoire ; samedi 12 mai de 13 h. 30 à 17 h. 30 et dimanche 13 mai de 7 h. 30 à 11 h. 30, pour les lettres de N à Z.

Il est indispensable que chaque tireur astreint au tir se présente avec ses livrets de service et de tir. Aucune feuille de stand ne sera délivrée sans ces deux pièces.

DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

C'est pour le 6 mai

C'est définitif, l'inauguration des uniformes de la fanfare l'« Union » de Vétroz est fixée au 6 mai. Maintenant que le printemps s'est sérieusement installé dans notre plaine et sur notre coteau, dans notre village au milieu des bourgeois éclatant de promesses, un comité œuvre avec assiduité et minutieusement à la préparation de cette manifestation. Ce sera une grande fête, car huit corps de musique et de nombreux amis nous ont déjà annoncé leur intention de venir à Vétroz pour fêter nos musiciens tout de neuf vêtus, et à fière allure. Un accueil des plus chaleureux sera réservé à chacun de nos amis.

NENDAZ

Le patois à l'honneur

Dimanche 29 avril 1962 à 20 h. 30 à la salle de gymnastique de Basse-Nendaz, la « Croix d'Or » de Chalais organise pour ses amis et sympathisants une soirée créative où le vieux parler sera à l'honneur. Un chœur mixte interprétera des chants en patois, sous la direction de M. Camille Martin, auteur et compositeur. Trois saynètes, en patois également, feront revivre quelques pittoresques soirées de nos aïeux. Au siècle des voyages interstellaires et interplanétaires, la Croix d'Or de Chalais ne craint pas de proposer un retour, à dos de mulet, à la belle époque du rouet et de la lampe à huile. Invitation cordiale à tous. M. P.

Aux propriétaires de bétail des régions de montagne

Les propriétaires de bétail des régions de montagne sont rendus attentifs à l'ordonnance du Conseil fédéral du 3 avril 1962 concernant le paiement de prestations aux détenteurs de bétail bovin de la région de montagne. Ces prestations payées par la Confédération sont de :

- Fr. 120,— par unité dans la zone de montagne I ;
- Fr. 80,— par unité dans la zone de montagne II ;
- Fr. 40,— par unité dans la zone de montagne III.

Elles sont payées pour la période du 1er novembre 1961 au 31 octobre 1962. Le jour de référence pour le calcul des effectifs bovins et des unités de gros bétail est le 25 avril 1962.

Ces allocations aux paysans montagnards accordées, notamment, ensuite de nos nombreuses et pressantes démarches est une aide précieuse à nos populations. Nous en remercions très sincèrement les autorités fédérales.

Groupement des Populations de montagne du Valais Romand.

DISTRICT D'ENTREMONT

VERBIER

Un Américain trouve la mort

Une coulée de neige descendue dans l'après-midi de dimanche sur les pentes de Tortin où fonctionne un téléski, devait ensevelir deux skieurs. L'alerte fut aussitôt donnée et les recherches permirent de sauver l'un des malheureux ensevelis. Mais, un américain M. Stephen Mohl, 32 ans, domicilié à Genève, devait être découvert inanimé. La respiration artificielle ne put le ranimer. Le corps fut descendu en plaine en hélicoptère.

VOLLEGES

Nouveaux dégâts du Merdenson

Au cours des fêtes de Pâques, le tumultueux torrent du Merdenson a, une nouvelle fois, quitté son lit et comblé le pont routier qui relie Le Châble à Sembrancher. Les travaux de réparation ont débuté aussitôt et la circulation fut rétablie.

DISTRICT DE ST-MAURICE

SAINT-MAURICE Convocation

Les sociétaires de la Société Coopérative de Consommation de St-Maurice et environs sont convoqués en Assemblée générale qui aura lieu le mercredi 25 avril 1962, à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel des Alpes, à St-Maurice. Après l'assemblée, tirage au sort de vacances gratuites. Ensuite soirée récréative avec Léo Devanthery, chanteur, auteur-compositeur à la guitare, découvert par Radio-Lausanne lors de l'émission « La Nouvelle Vague ». Sagnignus, célèbre ventriloque, avec son petit Brutus. - Invitation cordiale.

Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

L'assemblée primaire est convoquée en séance ordinaire le jeudi 26 avril à 20 h. 30 à la salle électorale de l'Hôtel de Ville.

DISTRICT DE MONTHEY

VOUVRY

Décisions du Conseil communal

— Sur préavis de la Commission d'édilité, le Conseil autorise M. William Vuadens à transformer sa grange en appartement avec salon de coiffure et garages ;

— M. Ami Bressoud à transformer la véranda de son bâtiment par l'aménagement de deux chambres ;

— Il adjuge les travaux de réfection de la route du hameau de Micx à l'entreprise Stag et charge les présidents des Commission d'édilité et du Service des Eaux de régler les questions de raccordement à l'eau et à l'égoût.

— Il charge également la Commission d'édilité de faire construire un mur de protection à l'entrée de l'abri des citernes du Stand, à 50 m.

— Il décide de mettre le personnel employé et ouvrier de la Commune au bénéfice d'une assurance maladie collective pour les indemnités journalières.

— Sur préavis de la Commission du culte, il attribue les travaux de rénovation de la Sûre comme suit : de maçonnerie à Georges Busaglia, de couverture à François Pot & fils, de menuiserie à Paul Parchet.

— Il décide de mettre en location les bas-communs bourgeoisiaux abandonnés pour le prix de Fr. 250.— l'hectare.

— Il étudie divers points d'un rapport fourni par le Président pour l'aménagement rationnel du territoire et des modifications éventuelles du plan d'extension.

— Il adjuge les travaux de goudronnage du chemin des Bresoleys à l'entreprise Stag et en confie la surveillance à l'ingénieur Erel.

Dans son billet « La note économique du mois » qui paraît en première page, notre collaborateur Jean Actis traite de l'intervention de l'Etat dans l'économie et recherche quelles en sont les limites. Convient-il d'abandonner le système libéral que nous connaissons en Suisse pour introduire le collectivisme. M. Actis répond catégoriquement « non » à cette question et expose les raisons de sa conclusion.

Le club de l'intégration

Le parti conservateur chrétien-social n'est pas satisfait parce que la motion de son représentant lucernois au Conseil national, tendant à créer une Commission consultative sur l'intégration européenne, a été rejetée à une très grande majorité. La proposition de M. Kurmann n'a recueilli que 41 voix, tandis que 93 conseillers nationaux votèrent non. La presse conservatrice a pris prétexte de cette décision pour mener une polémique vaine contre les radicaux qui n'ont pas accepté l'idée de M. Kurmann. On en connaît les raisons pertinentes. Le Conseil fédéral a confié l'étude de cette très importante question à un office spécial, à la tête duquel se trouve le ministre Jolles. Il ne convient pas aujourd'hui déjà de créer une commission parlementaire, alors que les contacts avec les dirigeants du Marché Commun sont à peine amorcés. Pas d'inflation administrative, tel est l'avis du Conseil fédéral et de la majorité de la Chambre basse. Il est faux de prétendre que nos autorités ne veulent pas d'une commission consultative pour éviter de renseigner l'opinion. Il n'y a pas dans le domaine de la politique d'intégration de monopole ou d'exclusivité. Les membres du parti radical ont toujours été libres de voter selon leur propre conception. Ceux qui ont rejeté la motion Kurmann n'ont nullement eu l'intention de se faire plus tard les champions de l'intégration, de constituer un club de l'intégration comme on a l'air de le prétendre. Ces questions doivent, dans l'intérêt du pays, être examinées, discutées par l'ensemble du peuple. Evitons toutefois des commissions consultatives sans compétences particulières et qui compliquent les rouages de l'administration.

Surchauffe économique et différences cantonales

Michel Jaccard, dans la « Nouvelle Revue de Lausanne » s'en prend à des mesures qui consisteraient à amorcer un « Freinage » général de la conjoncture, sans tenir compte des différences cantonales. Il ajoute : « Tout cela est bel et bon, et si nous le rappelons, ce n'est point pour le plaisir d'enfoncer une porte ouverte. Nous voudrions simplement poser ici une question à laquelle il semble qu'on n'ait guère songé. Le ralentissement volontaire imposé à notre économie est une mesure générale. Elle embrasse l'ensemble du territoire. N'est-ce pas un danger, et une injustice ? Il y a aussi un fédéralisme économique. Un souvenir. En passant. Avant 1939, il y avait, dans le secteur de l'habitation, deux domaines distincts : celui des villes suisses allemandes, et celui des villes romandes. A

l'époque, on ne payait pas les mêmes loyers à Zurich ou à Genève, à Berne ou à Lausanne. Il n'empêche que les mesures de blocage prises après la guerre n'ont pas tenu compte de ces différences, créant, à l'égard des valeurs immobilières romandes, une inégalité choquante. Les mesures d'ensemble prises ces temps derniers relèvent du même arbitraire. Certains cantons doivent freiner leur expansion. Ce sont, essentiellement, les grands Etats suisses allemands et, pour la Suisse romande, la République genevoise. Mais faut-il imposer les mêmes restrictions aux cantons retardataires, comme Vaud, Fribourg ou le Valais ? Ces régions, nul ne l'ignore, n'ont point participé autant que d'autres à l'essor de l'économie. Leur structure essentiellement agricole ne leur a pas permis de prendre à temps le virage industriel. Elles sont en train de l'amorcer, avec une fois magnifique et une volonté exemplaire. Il faudrait en tenir compte. Pouvons-nous vraiment accepter de grand cœur que les efforts entrepris soient neutralisés par un freinage généralisé ? Devons-nous retarder l'aménagement du territoire. L'établissement des circulations autoroutières, la construction de logements, l'injection de « plasma industriel » ? Du côté des nantis (Zurich par exemple), on a le front de nous le demander. C'est comme par hasard de cette Babylone du coffre-fort que sont parties les recommandations de retarder, entre autres, les travaux de l'Exposition nationale, et des chantiers parallèles. Comme si, dans la compétition économique, nous n'étions point partis avec un terrible handicap, que la solidarité confédérale et le fédéralisme bien compris devraient, au contraire, nous inciter amicalement à combler ! Il y a surchauffe, bon ! Mais il ne serait pas ridicule d'établir une géographie des points de tension et d'adapter les mesures de restriction aux secteurs qui les justifient le plus.

Ce point de vue rejoint celui exprimé par M. Jacques Nicolet dans son article du mercredi 18 avril.

Chevaliers du bon pain

Une amélioration certaine a été constatée, lors de différentes taxations, dans la qualité du pain que fabriquent nos boulangers valaisans. Cet effort va être poursuivi et les taxations renouvelées chaque année. Afin d'innover et de récompenser ceux d'entre les boulangers ayant obtenu régulièrement le nombre de points suffisants, le comité cantonal de l'association valaisanne des maîtres boulangers pâtisseries a prévu de créer, à l'instar des collègues genevois, une confrérie des « Chevaliers du bon pain ». L'obtention de ce titre ne sera aucunement limitatif car chaque boulanger pourra prendre les trois meilleures taxations sur un nombre illimité de séances.

Cette année donc, un certain nombre d'entre eux auront droit au titre. Une cérémonie qui se répétera chaque année et ayant pour but d'honorer la profession, ceux qui font un effort tout particulier pour l'amélioration de la qualité du pain, aura lieu en mai prochain dans la région de Martigny. Y participeront également des membres de l'Ordre de la Channe et des fromagers. Ainsi s'allieront dans un bel esprit de collaboration, boulangers, vigneron et fromagers.

Cette distinction, très belle, comprend un diplôme et un grand cordon aux couleurs cantonales, la médaille que nos boulangers portent lors de leurs assemblées officielles.

SUZE
L'apéritif des gens prudents

D'un numéro à l'autre

Les principaux événements internationaux de la trêve pascale

Argentine : on annule

Le président Guido a signé un décret qui déclare nulles toutes les élections intervenues en Argentine depuis le 17 décembre. Cette décision n'a pas manqué d'assurer la montée de la tension. La date fatidique qui verra peut-être des troubles sanglants est le 1er mai, date à laquelle les nouveaux députés et gouverneurs péronistes, vainqueurs des scrutins, doivent entrer en fonction.

Arrestation de Salan

L'événement choc de ces trois derniers jours de fêtes pascales, demeure l'arrestation, en plein centre d'Alger, de l'ex-général Raoul Salan, chef de l'organisation armée secrète (OAS) dont les attentats et coups de main continuent à mettre en danger l'Algérie et même la solidité des accords d'Evian.

Quelles seront les conséquences de l'arrestation du chef rebelle. Peut-être est-il prématuré de tenter des vues. Depuis ce coup de filet de vendredi, l'OAS n'a pas moins poursuivi ses actes horribles, en multipliant ses attaques surprises, ses plasticités qui atteignent des innocents.

Jouhaud, condamné à mort, profiterait-il d'un délai ? Certainement, car son témoignage sera nécessaire au procès Salan qui débutera vraisemblablement vers le 15 mai. L'arrestation du chef de l'OAS semble avoir renforcé encore la décision du gouvernement français de mettre fin aux exactions subversives. En effet, l'armée a reçu l'ordre de réoccuper les quartiers européens d'Oran. Cet après-midi, l'Assemblée nationale siégera en session ordinaire. Le nouveau premier ministre M. Pompidou présentera son programme. Nul doute que le nouveau chef de gouvernement parlera du principal problème que lui a légué M. Debré : l'Algérie.

Les Etats-Unis reprennent leurs expériences nucléaires

Avec l'assentiment du président Kennedy qui, par ailleurs, rencontrera dès demain pour la cinquième fois M. Macmillan en entretiens de deux jours, les Etats-Unis reprennent leurs expériences atomiques dans l'espace.

Cette reprise n'a pas manqué de jeter un froid glacial à la conférence du désarmement à Genève et 40 000 personnes ont participé à une manifestation anti-nucléaire à Hyde Park pour témoigner de leur volonté de s'opposer à tout nouvel essai.

Vorochilov réélu

Bien que compromis dans l'affaire du groupe anti-parti, le maréchal Vorochilov fut réélu au Praesidium du Soviet suprême. Au cours de cette session du Soviet suprême, M. Gromiko, ministre des affaires étrangères, a dénoncé une fois de plus l'attitude occidentale qui, dit-il, s'oppose à la solution radicale du désarmement proposée par l'URSS. Il a rappelé que Berlin-Ouest devait devenir une ville démilitarisée, avec, à la rigueur, la présence d'un contingent symbolique de troupes de l'OTAN.



Nos photos montrent, à gauche : le général Salan et son adjutant, le capitaine Ferrandi (premier plan) dans la voiture de police à Paris en route pour la prison de la Santé - A droite : l'immeuble au Boulevard Saint-Saëns, où Salan a été trouvé.